

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Table des matières</b> .....	<b>1</b>
<b>Liste des auteurs</b> .....	<b>5</b>
<b>Liste d'abréviations</b> .....	<b>11</b>
<b>Préface</b> .....	<b>15</b>
<b>Avant-propos</b> .....	<b>17</b>
<b>Introduction générale</b> .....	<b>19</b>
<i>Fatima Chaouche, Jörg Gerkrath, Janine Silga, Julia Sinnig, Catherine Warin</i>	
<b>Partie I : Présentation du cadre normatif</b> .....	<b>23</b>
Chapitre 1 : Le système commun d'asile de l'Union européenne : entre ambitions et réalité ....	25
<i>Jörg Gerkrath</i>	
Chapitre 2 : Le droit luxembourgeois de l'asile : cadre national et international .....	45
<i>Catherine Warin</i>	
Chapitre 3 : La politique d'asile : un dossier en permanente évolution, suivi de près par la Chambre des Députés .....	55
<i>Marc Angel</i>	
Chapitre 4 : Le droit d'asile au Luxembourg : un regard rétrospectif .....	63
<i>Francis Delaporte</i>	
Chapitre 5 : Le droit d'asile et la Convention Européenne des Droits de l'Homme .....	69
<i>Georges Ravarani</i>	
<b>Partie II : Éléments de procédure</b> .....	<b>83</b>
Chapitre 6 : Modalités de dépôt, d'instruction et de retrait d'une demande d'asile .....	85
<i>Julia Sinnig</i>	
Chapitre 7 : Accès à la procédure et À l'avocat : les obstacles légaux.....	97
<i>Olivier Lang</i>	

---

Chapitre 8 : L'évaluation de la crédibilité .....	105
<i>Carine Rustom</i>	
Chapitre 9 : Les décisions d'irrecevabilité et d'incompétence en matière de demandes de protection internationale .....	117
<i>Michel Karp</i>	
Chapitre 10 : Le contentieux du règlement Dublin III.....	125
<i>Catherine Warin</i>	
Chapitre 11 : La rétention des demandeurs de protection internationale.....	141
<i>Catherine Warin</i>	
Chapitre 12 : Mesures moins coercitives : l'assignation à résidence.....	151
<i>Ibtihal El Bouyousfi</i>	
<b>Partie III : Appréhender la vulnérabilité .....</b>	<b>167</b>
Chapitre 13 : La notion de vulnérabilité .....	169
<i>Cassie Adélaïde et Carine Rustom</i>	
Chapitre 14 : Les incidences de la minorité sur le déroulement de la demande de protection internationale.....	191
<i>Ibtihal El Bouyousfi</i>	
Chapitre 15 : La détermination de l'âge des jeunes demandeurs de protection internationale...215	
<i>Johnny Anibaldi et Janine Silga</i>	
Chapitre 16 : L'impact de l'exil et de l'asile sur la santé mentale.....	231
<i>Wafa Bounaira et Sigrid Fickinger</i>	
<b>Partie IV : Qualification .....</b>	<b>243</b>
Chapitre 17 : Les conditions pour l'octroi du statut de réfugié .....	245
<i>Michel Karp</i>	
Chapitre 18 : Les conditions pour l'octroi de la protection subsidiaire .....	253
<i>Fatima Chaouche</i>	
Chapitre 19 : Le statut d'apatride.....	273
<i>Frank Wies</i>	

---

<b>Partie V : Conditions d'accueil des demandeurs et intégration des bénéficiaires .....</b>	<b>283</b>
Chapitre 20 : Les conditions d'accueil des demandeurs de protection internationale .....	285
<i>Janine Silga</i>	
Chapitre 21 : Le regroupement familial en droit luxembourgeois.....	305
<i>Françoise Nsan-Nwet</i>	
Chapitre 22 : L'accès au marché du travail des demandeurs d'asile.....	327
<i>ASTI</i>	
Chapitre 23 : Fiscalité personnelle et droits sociaux des demandeurs et bénéficiaires de protection internationale .....	337
<i>Fatima Chaouche</i>	
Chapitre 24 : Observations sur la mise en œuvre de la législation en matière d'asile.....	355
<i>LFR</i>	
Chapitre 25 : Accueil et intégration des demandeurs de protection internationale .....	363
<i>OLAI</i>	
<b>Partie VI : Destin des déboutés .....</b>	<b>373</b>
Chapitre 26 : Le Programme d'assistance au retour volontaire et À la réintégration depuis le Grand-Duché de Luxembourg .....	375
<i>Viviane van Hoeck et Rabab Ahmad (OIM)</i>	
Chapitre 27 : Le sort des requérants d'asile déboutés en droit Suisse .....	379
<i>Didier Leyvraz et Fanny Matthey</i>	
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>391</b>
<b>Table détaillée des matières .....</b>	<b>393</b>



## **LISTE DES AUTEURS**

Cassie ADÉLAÏDE

Diplômée de l'Institut d'Études politiques de Rennes, Cassie Adélaïde a cofondé en 2015 l'a.s.b.l. Passerell dont elle est coordinatrice de projets. Dans le cadre de ses missions, elle accompagne au quotidien des demandeurs d'asile et des réfugiés dans leurs démarches administratives et juridiques ainsi que dans leur projet d'intégration.

Johnny ANIBALDI

Johnny Anibaldi est titulaire d'un LLM en Contentieux européen de l'Université du Luxembourg, juriste et associé du groupe Code HuSer GrIm, il s'est notamment spécialisé dans le droit des sociétés et l'accompagnement des chefs d'entreprise.

Rabab AHMAD

Diplômée de l'Université d'Oxford et de UCL (University College of London), Rabab Ahmad a été assistante de projet au sein de l'antenne luxembourgeoise de l'Organisation Internationale pour les Migrations. Elle a également été gestionnaire de projet pour l'OIM au Caire dans le cadre d'une mission de deux mois.

Marc ANGEL

Marc Angel (né le 12 mars 1963) est traducteur diplômé de l'Université de Vienne par formation. Il entre à la Chambre des Députés le 3 août 2004 et est ensuite réélu en 2009, en 2013 et en 2018. Membre de la commission responsable de la politique de l'asile et de l'immigration depuis 2004, il a été le rapporteur du projet de loi pour le centre de rétention des demandeurs d'asile déboutés et s'est engagé pour un modèle humain de cette institution. Pendant la législature 2013-2018, Marc Angel est président de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration. En 2015, il est rapporteur du projet de loi relative à la protection internationale et à la protection temporaire actuellement en vigueur.

ASTI

L'ASTI (Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés asbl) est une association sans but lucratif luxembourgeoise engagée depuis 40 ans dans le domaine de l'intégration des étrangers et de leur participation à la vie politique. Elle regroupe près de 500 membres et emploie une trentaine de personnes (sans parler des nombreux bénévoles). Elle est devenue au fil des années une référence incontournable de la société civile au Luxembourg et un « think-tank » pour tous les aspects liés à vivre

---

ensemble. Pour certains de ses projets, elle reçoit des financements de l'État, de l'Union européenne ou d'autres institutions. En revanche, pour son travail politique, l'ASTI est tributaire de dons (fiscalement déductibles) afin de sauvegarder son indépendance, elle finance elle-même un grand nombre d'actions quotidiennes et toute son activité politique.

#### Wafa BOUNAIRA

Wafa Bounaira, docteur en psychologie clinique (Université de Strasbourg), est psychologue clinicienne et psychothérapeute indépendante à Luxembourg-ville. Elle a publié le livre intitulé « L'entretien en présence d'un interprète : une clinique particulière pour le psychologue » (Presses Académiques Francophones, 2013) qui traite de la psychothérapie en milieu interculturel. Avant d'établir son cabinet au Luxembourg, elle a enseigné à la faculté de psychologie à l'Université de Strasbourg et a pratiqué en institutions et associations médico-sociales. Elle est psychologue à l'Association pour la Santé au Travail du secteur Financier (ASTF) au Luxembourg.

#### Fatima CHAUCHE

Fatima Chaouche est docteur en droit de l'Université du Luxembourg. De 2014 à 2018, ses recherches ont essentiellement porté sur le droit administratif luxembourgeois et plus particulièrement sur le droit fiscal. Sa thèse doctorale s'est intéressée à la notion de confiance légitime en droit fiscal luxembourgeois. Chargée de cours en droit fiscal comparé et en droit fiscal international à l'Université de Lorraine et à l'Université du Luxembourg, Fatima Chaouche est, depuis janvier 2019, référendaire à la Cour administrative du Luxembourg.

#### Francis DELAPORTE

Francis Delaporte est président de la Cour administrative et vice-président de la Cour constitutionnelle du Luxembourg. Il fait partie des juridictions administratives depuis leur création en 1997 et de la Cour constitutionnelle depuis 2008. Depuis lors, il est également juge luxembourgeois au comité d'appel de la Commission de la Moselle. Il est de même juge à la Cour de justice Benelux. Par ailleurs, il enseigne auprès de l'Université du Luxembourg (contentieux administratif, droit civil et droit fiscal) de même que dans le cadre des cours complémentaires en droit luxembourgeois depuis 1990 à l'adresse des candidats à l'accès aux barreaux luxembourgeois (droit civil) ainsi que dans le cadre de l'Institut national d'administration publique depuis 1996 (droit institutionnel et administratif, histoire des institutions et système politique administratif).

#### Ibtihal EL BOUYOUSFI

Ibtihal El Bouyousfi est diplômée de la faculté de Droit de Strasbourg, de Leicester et du Centre Européen Universitaire de Nancy où elle obtient son DEA (Master II) en droit de l'Union européenne.

Elle intègre le Barreau de Luxembourg en 2008 et devient associée du cabinet El Bouyoufsi-Durusu en 2015 où elle est aujourd'hui en charge du département contentieux. Elle se spécialise en droit du travail, droit administratif avec une attention particulière à la protection des droits de l'homme, et plus spécifiquement en droit de l'immigration et de l'asile. Dans ce cadre, elle a développé une pratique pointue en tant que mandataire de demandeurs de protection internationale et d'administrateur *ad hoc* de mineurs non accompagnés. Soucieuse de mettre ses compétences au service d'une cause qui lui tient à cœur, elle rejoint en 2016 Amnesty International Luxembourg en participant au groupe consacré aux réfugiés.

#### Sigrid FICKINGER

Sigrid Fickinger est psychothérapeute indépendante à Luxembourg-ville. Dans le cadre dans son activité au Service d'accueil de Caritas, financé par le Fonds Asile, Migration et Intégration (AMIF), elle assure des consultations psychologiques ponctuelles de demandeurs d'asile.

#### Jörg GERKRATH

Jörg Gerkrath est professeur agrégé de droit public. Il est en poste à l'Université du Luxembourg depuis 2006 en tant que professeur en droit européen et y dirige depuis 2014 l'école doctorale de droit. Titulaire d'un doctorat de l'Université Robert Schuman de Strasbourg il a exercé comme Maître de conférences avant de devenir Professeur de droit public à l'Université d'Avignon. Ses principaux domaines de recherche sont le droit communautaire et européen, le droit constitutionnel, le droit comparé et les droits fondamentaux. Il est l'auteur de l'ouvrage « L'Emergence d'un droit constitutionnel pour l'Europe » (Éditions de l'ULB, Bruxelles 1997) et de nombreux articles et contributions sur divers aspects du droit communautaire et constitutionnel.

#### Michel KARP

Titulaire d'une licence en droit de l'Université Libre de Bruxelles, Michel Karp est inscrit au Barreau de Luxembourg depuis 1986, avocat à la Cour depuis 1989, et associé fondateur de l'étude KARP & CHOUCROUN. Il est également membre de l'Association internationale des avocats et juristes juifs.

#### Olivier LANG

Diplômé en droit de l'Université Robert Schuman de Strasbourg, Olivier Lang est avocat à la Cour, inscrit au Barreau de Luxembourg depuis 1998, fondateur de l'Etude LANG AVOCATS. En 2004, il intègre la Commission consultative des Droits de l'Homme du Grand-Duché de Luxembourg dont il sera membre et vice-président jusqu'en janvier 2019. Depuis 2004, il est également membre du Réseau académique d'études juridiques sur l'immigration et l'asile en Europe (réseau Odysseus).

---

Didier LEYVRAZ

Titulaire d'un master en droit international et européen de l'Université de Neuchâtel, Didier Leyvraz rédige actuellement une thèse en droit des migrations au sujet de la régularisation des sans-papiers dans le système fédéral suisse. Après plusieurs années comme assistant-doctorant au sein du Centre de droit des migrations (CDM), il travaille actuellement comme adjoint-juridique au sein de la Conférence des directrices et directeurs des affaires sociales (CDAS), un organe de coordination politique regroupant les responsables cantonaux des affaires sociales et représentant leurs intérêts vis-à-vis de la Confédération.

LFR

le LFR (Lëtzerbuerger Flüchtlingsrot) est un collectif d'associations qui ont souhaité mettre en commun leurs efforts pour veiller au respect des droits des personnes qui viennent chercher refuge au Luxembourg, en accord avec les normes internationales et européennes et la législation luxembourgeoise. Le suivi de l'évolution de ces instruments, leur transposition en droit luxembourgeois et leur mise en œuvre ainsi que la sensibilisation de l'opinion publique à la problématique du droit d'asile, constituent le cœur du travail du collectif.

Fanny MATTHEY

Juriste formée en droit public (droit constitutionnel), Fanny Matthey a rédigé sa thèse de doctorat en droit d'asile, sous l'angle du respect des droits fondamentaux (sociaux et économiques) des requérants dans la procédure d'asile. Elle est chercheuse post-doctorante (FNS) dans le cadre d'un projet portant sur les familles et le principe d'égalité et est également chargée d'enseignement en droit constitutionnel et en droits humains et migration à l'Université de Neuchâtel. Auparavant, elle a notamment travaillé pour le Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) au sein du domaine « migration ».

Françoise NSAN-NWET

Diplômée de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et de l'ESG Paris, Françoise Nsan-Nwet est avocate aux barreaux de Luxembourg, Paris et Londres. D'abord spécialisée en droit des sociétés et fiscalité, elle a travaillé en Irlande ainsi qu'à la Cour de cassation française. Depuis 2008, elle exerce la profession d'avocate au Luxembourg, où elle a développé une activité de contentieux notamment en droit des étrangers. Elle a fondé sa propre étude en 2014.